

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Chanterelle Vallée](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3e6cfd59de1d7c8710ee55d7>

Date d'obtention : 2024-09-24 15:33:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La rencontre de l'auteur du signalement et de la victime est une étape primordiale. Il est important d'établir un lien de confiance et de bienveillance afin que ces personnes se sentent à l'aise et en sécurité afin de poursuivre le signalement. Ces personnes sont des éléments clé dans le processus. Analyser l'état psychologique de cette personne et offrir le soutien nécessaire.

La cueillette d'informations concernant l'incident doit se faire de façon à ne pas porter de jugement ni à influencer les réponses. Offrir un environnement calme et sécurisant pour tous les jeunes rencontrés individuellement. Il sera rassurant de leur expliquer les étapes à venir, à quoi sert la grille d'évaluation de l'incident à remplir et de rester présent pour répondre à leurs questions et les rassurer dans leurs inquiétudes.

Lorsque toutes les personnes potentiellement impliquées dans la situation auront été identifiées, elles seront rencontrées de façon individuelle afin de recueillir et vérifier leurs informations et remplir la grille d'évaluation. L'importance de la confidentialité doit être mentionnée à tous les gens rencontrés. Suite à ces rencontres si nous considérons qu'il s'agit d'un acte malveillant ou criminel il est important de contacter le service policier sans faire remplir la grille d'évaluation à l'instigateur présumé et de saisir l'appareil électronique de ce dernier. Si les doutes ne sont pas assez grands afin de s'orienter vers un acte malveillant ou criminel, une rencontre avec l'investigateur aura lieu. Le témoignage et la collaboration ou non de ce dernier permettra de vérifier ses intentions et ainsi orienter la suite des interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il peut parfois être difficile de définir ce qui est considéré comme étant de la pornographie ou non. La ligne peut parfois être mince. Je réalise l'importance de l'auteur du signalement, qu'il peut être n'importe qui dans l'entourage du jeune et qu'il a un rôle majeur dans le processus. Il est important de désamorcer le sentiment de honte de la victime. Parfois un événement peut être que la pointe de l'iceberg et il faut, en tant qu'intervenant, être à l'affût des moindres signes de détresse ou autre des jeunes et d'offrir cette confiance si importante qui pousseront le jeune à revenir nous voir. Bien que j'en suis consciente, l'aspect de la confidentialité reste un défi de taille dans le monde de l'adolescence (et adulte) et de la technologie ce qui me porte à me questionner sur les possibles façons de la préserver. Bien entendu, je ne possède pas la solution à ce problème. Je réalise que certains jeunes ont peu conscience du danger que représente les sextos. Cela me pousse à vouloir mieux et plus informer afin que chacun se responsabilise face à ses choix, que ceux qui dénoncent continuent de le faire sans avoir peur de représailles et que les instigateurs n'aient plus à porter ce titre car leurs choix deviendront éclairés.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La vérification de l'information me semble la partie la plus délicate en ce qui me concerne. Dans la réalité du secondaire, l'information voyage très rapidement et se distorsionne tout autant. Le nombre de personnes impliquées dans une situation peut être astronomique. Le besoin d'affiliation, de reconnaissance, de vengeance ou autre peut venir teinter les témoignages des jeunes rendant parfois l'analyse de la situation très ardue. En tant qu'intervenants, nous avons une grande responsabilité face à cette analyse et aux conséquences possibles de nos choix d'intervention. Dans une situation de sextos, il est important d'agir rapidement ce qui peut parfois être plus difficile si un nombre important de gens sont impliqués ce qui me rappelle l'importance de faire partie d'une équipe scolaire et de nous aussi intervenants demander l'aide nécessaire à nos partenaires.